



REPUBLIQUE DU CAMEROUN : LE LAMIDO DE GAROUA ACCUSÉ D'AVOIR BATTU A MORT UN JEUNE ELEVE DE 16 ANS DANS LES LOCAUX DE SON LAMIDAT REGION DU NORD.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Douala-Garoua, le 4 février 2022 : Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) condamne avec la dernière énergie le meurtre du jeune Aliou Youssef, âgé de 16 ans, dans les locaux du lamidat de Garoua dans la région du Nord.



Les faits :

Le 1^{er} janvier 2022, Mme Mairamou, mère du défunt tire du lit son fils Aliou Youssef, élève âgé de 16 ans, qui dormait encore pour répondre à la convocation de son oncle le Lamido HIBRAHIM El Rachidine. Le jeune refuse et le Lamido envoie ses sbires et Dougourous le prendre de force.

HIBRAHIM El Rachidine enferme le jeune élève au lamidat, le privant d'école, alors qu'il venait d'obtenir le probatoire. Ordre aurait été par l'autorité traditionnelle de bastonner le jeune homme aux moyens de fouet et à l'eau à l'image d'un prisonnier de guerre que l'on interroge pour lui extorquer des renseignements jugés secrets d'Etat. Un traitement inhumain d'une brutalité inouïe qui finit par coûter la vie au jeune homme au bout de 24 heures de torture d'une intensité infernale.

Pris de panique, le lamido procède au lavage mortuaire et demande de ramener la dépouille au domicile familial de LAÏNDE où réside sa maman et invite les imams du coin d'enterrer le défunt juste après la prière de 5 heures du matin, au cimetière de Djamboutou. Or la tradition demande d'attendre le lever du soleil avant de procéder à ce genre de rituel, malheureusement l'information a fuité.

C'est ainsi que le préfet de la Bénoué et des services de force de l'ordre, se sont également mobilisés pour la descente sur le terrain et le corps sera exhumé aux environs de 16 heures et ramené à la morgue.

Selon les images, le corps et le visage du jeune Aliou Youssef, portaient des marques de fouet infecté qui ont entraîné sa mort.



Contrairement au communiqué de presse non daté du lamido Hibrahim El Rachidine dans lequel il est écrit que, Aliou Youssef, est décédé d'un arrêt cardiaque, suite au vomissement après une désintoxication.

Nouvelle information

Le 7 février 2022, après enquête diligentée par le parquet général et les autorités administratives de la région du Nord à la gendarmerie, le lamido Hibrahim El Rachidine, sa sœur aînée, trois de ses dogaris et deux militaires au service du lamido ont été traduits au tribunal militaire de Garoua.

Selon les sources, le commandant Hibrahim El Rachidine, par ailleurs lamido de Garoua, aurait refusé de se faire entendre sur procès-verbal par le responsable de la compagnie de Gendarmerie de Garoua 1, sous le prétexte que l'officier de police judiciaire en charge des enquêtes est moins gradé que lui.

De tout ce qui précède,

Le Réseau des Défenseurs des Droits Humains en Afrique Centrale (REDHAC) :

- Prend acte de la promptitude des autorités administratives à prendre ce dossier en main;
- Lourdement attristé, condamne fermement cet acte odieux perpétré par El Rachidine, lamido de Garoua ;
- Rappelle au besoin que c'est des pratiques qui sont courantes dans les chefferies traditionnelles de la région, le drame de Garoua rappelle d'autres qui ont eu pour théâtre le lamido de Rey Bouba;
- Demande de ne pas baisser les bras pendant les enquêtes afin que les auteurs de cet acte odieux sur le jeune Aliou Youssef payent de leurs actes.

En conséquence, le REDHAC demande :

Le respect scrupuleux de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme qui, en ses articles 3 et 5 stipules : article 3 « tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne », article 5 : « Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ».



Organisations signataires

Nom	Organisation
Maximilienne NGO MBE	REDHAC
Me Agbor BALLA	CHRDA
Cyrille Rolande BECHON	NDH
Philippe NANGA	1 Monde Avenir
Paul Joel KAMTCHANG	ADISI
Pr Serges Frédéric MBOUMEGNE	FIPADHD
Me Alice NKOM	Sid'Ado
Dr Hilaire KAMGA	Plate-Forme Société civile pour la Démocratie
Jean Claude Fogno	Mandela Center International
KingueNsangou	Action des Jeunes du Cameroun
KombiBayak	PRODHOP
KAH WALLA	Stand Up For Cameroon;
Gwain Colbert	A Common Future
NgwaTaddeus	FFCI
Bong Vincent	CRADIF
Me GlagysMbuya	Libra association for widow
Yuwen Juliana	FOWEC-CAM
Mohamadou Bachirou	CESOQUAR
Ambo Gaby	F/G/Cameroun
AgnesMetougou	Dynamique Citoyenne
KevineEvina	Affirmative Action
Dora Sende	COFEPRE
TchongouangKeumeni Diane	Mother of Hope Cameroon
MelvisEbobAgbor	WomenConnectCameroon
Fadi MODIBBO	Os Humanitaire
Cyrile Bechon	Nouveau Droits de l'Homme
Blessing Fomuso	Peace and justice
NgwaneJcelyne	Rural Alliance for YouthDevelopment
Bayemi, André	Citoyen Pour la Mémoire du Cameroun

SUIVEZ-NOUS

Tél. Fixe : Bureau (+237)233 42 64 04 ;

MOB : (+237) 691 23 89 96/ 697 61 81 95

Facebook :RedhacRedhac

Twitter : @RedhacRedhac

Site-Web :www.redhac.info